

Environnement



Cohabitation difficile entre promeneurs et chasseurs sur le site des Cinq Tailles de Thumeries- La Neuville
Pétition et début de solution?

Ouvert au public depuis cet été, le site ornithologique des Cinq Tailles s'étend sur une trentaine d'hectares de zones humides, dont deux anciens bassins de décantation de la sucrerie Béghin, et 90 hectares de bois. Mais, certains promeneurs n'apprécient guère, ces temps-ci, la présence de chasseurs, le dimanche. Une pétition circule tandis que le vice-président du conseil général qui a suivi l'aménagement des lieux, se dit d'ores et déjà prêt à chercher une solution.

En arrivant, le dimanche, sur le site ornithologique des Cinq Tailles, qui s'étend sur les territoires de Thumeries et La Neuville, « beaucoup de personnes accompagnées d'enfants et qui, souvent, viennent de loin, sont surprises et désemparées de voir le panneau "Chasse de 10heures à 17 heures", regrette Colette Gorgol, la présidente de l'association Gym Tonic de Thumeries. Bien souvent, tous ces promeneurs repartent car, sur le site, les chasseurs sont là. »

La Thumerisienne a donc lancé une pétition contre la chasse le week-end, qui aurait recueilli un millier de signatures. « Je ne veux pas interdire la chasse, affirme-t-elle. Il nous semble indispensable de trouver une autre solution (...) À partir de l'ouverture de la chasse en 2006 et pour encore de nombreuses années, les chasseurs seront présents sur le site, le samedi. Le problème reste donc entier.

»

Concertation

Contacté par nos soins, Jean Schepman, vice-président du conseil général où il est, notamment, chargé de l'environnement et du développement durable, et qui est l'initiateur de la politique départementale de protection des espaces naturels sensibles, dont celui des Cinq Tailles, n'avait pas encore eu connaissance de ce mouvement de protestation.

Sans chercher à minimiser le problème, il le relativise, soulignant qu'il n'y a pas de chasse aux temps forts de fréquentation du site, l'été, et que les adeptes de l'art cynégétique se livrent à leur passe-temps favori dans les bois et non au bord des bassins. « Nous avons acheté ce site magnifique avec un droit de chasse en cours, précise-t-il encore. Aurait-il mieux fallu attendre l'extinction de ce droit d'ici plusieurs années avant de le faire? », interroge-t-il. Dès le début, le maintien de l'activité de chasse était une condition de vente imposée par l'ancien propriétaire, à l'époque pour une durée de dix ans.

L'élu départemental, dont on sent qu'il est confronté à des problèmes similaires dans d'autres endroits, propose plusieurs pistes de réflexion et d'action.

Primo, il y a la possibilité, lors du prochain conseil cynégétique, de voir avec la Fédération départementale de chasse comment on peut aménager les horaires.

Secundo, Jean Schepman se dit prêt, le cas échéant, à organiser une réunion de concertation, à Thumeries, entre les parties prenantes afin de trouver une solution.

Tertio, il évoque, mais sans avoir toutes les données en main, l'éventualité de proposer aux chasseurs d'abandonner leurs droits aux Cinq Tailles et de leur confier un autre espace départemental, non visitable celui-là, s'il y en a un dans le secteur.

J. B.